

Le CREDD est déçu de voir quitter un des membres du Groupe régional de travail sur les algues bleu-vert

Au nom des membres du Groupe régional de travail sur les algues bleu-vert,...

2008-06-19 14:14 - Communiqué de presse

Alma, le 19 juin 2008 - Au nom des membres du Groupe régional de travail sur les algues bleu-vert, le Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD) tient à faire connaître sa déception de voir quitter l'Association de protection du lac Kénogami (APLK), un des membres du Groupe de travail. Il est effectivement fort décevant et surprenant pour les membres de constater le départ d'un partenaire alors que le travail de concertation régionale n'est pas encore terminé.



Le Groupe de travail accuse cependant réception du message d'insatisfaction livré par le président de l'APLK, M. Claude Collard; ainsi, les membres conviennent tous qu'il faudra maintenant faire montre de plus de courage et de détermination pour assurer l'adhésion du milieu régional au Plan régional de prévention pour lutter contre la prolifération des algues bleu-vert et aussi pour garantir son application. Le Groupe de travail rejoint les propos de M. Collard sur le fait que les règlements intégrant la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables doivent être appliqués sans plus attendre et avec plus de rigueur sur le territoire.

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean a certes été une des régions les plus proactives du Québec lorsqu'en 2005, les MRC et ville Saguenay ont répondu à l'invitation du ministre de l'Environnement de l'époque, M. Thomas Mulcair, afin de se doter et de mettre en vigueur des règlements de contrôle intérimaire assurant l'intégration de la plus récente version de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables au sein de leur territoire respectif. Il faut maintenant s'assurer que les municipalités locales ont tous les moyens en main pour faire appliquer adéquatement la réglementation.

Les membres du Groupe de travail demeurent toujours solidaires dans la démarche de concertation régionale entamée, il y a cinq (5) mois et ils tiennent à remercier l'APLK pour sa contribution au Plan régional de prévention contre la prolifération des algues bleu-vert.

Daniel Groleau

Directeur général. CREDD

Tél. : 662-9347